TELQUEL

TELQUEL

LE MAROC TEL QU'IL EST

N°202 ● Du 3 au 9 Décembre 2005

Médias et royauté

Jusqu'où peut-on aller ?

DÉBAT
10 PAGES

Puisque c'est la question de fond, posons-la franchement.

www.telquel-online.com

Directeur de la publication : Ahmed R. Benchemsi

Médias et royauté

Jusqu'où peut-on aller ?

Sous Hassan II, les choses, au moins, étaient claires. Il n'était pas question de liberté d'expression, les "lignes rouges" étaient nettes, et ceux qui les franchissaient savaient parfaitement à quoi ils s'exposaient. Aujourd'hui... on ne sait plus. Encouragée par la communication officielle autour de la famille royale, la presse indépendante marocaine se sent le droit d'aller plus loin. Surtout quand elle voit des magazines étrangers "cartonner" avec des photos ou des interviews exclusives - alors que de tels privilèges lui sont toujours refusés. Portés par l'enthousiasme de leurs lecteurs, les journaux indépendants prennent des risques, et n'hésitent plus à observer le sérail royal "par le trou de la serrure". Résultat : ils sont régulièrement rappelés à l'ordre. Cela va des lettres de menaces à peine voilées du protocole royal aux instructions judiciaires sur ordre du parquet, en passant par des procès banals manipulés par des forces obscures, et qui se soldent par des amendes exorbitantes...

La royauté est-elle, oui ou non, un sujet tabou ? Et jusqu'à quel point ? D'un autre côté, la presse n'en fait-elle pas trop, surexposant le roi et ses proches pour vendre plus de papier ? *TelQuel* ouvre le débat sans à priori, et donne la parole à des professionnels représentant toutes les tendances. À vous de juger.

Débat animé par
DRISS KSIKES

Editing :
AHMED R. BENCHEMSI

NOS CONSULTANTS

DRISS AÏSSAOUI
Directeur de la rédaction d'Assahra Al Maghribiya

TAOUFIK BOUACHRINE
Rédacteur en chef d'Al Jarida Al Oukhra

ABDELMOUNAÏM DILAMI
Directeur de L'Economiste et d'Assabah, et président de la Fédération marocaine des éditeurs de journaux

KHALID JAMAÏ
Journaliste, chroniqueur au Journal Hebdomadaire

YOUNES MOUJAHID
Secrétaire général du Syndicat national de la presse marocaine

MUSTAPHA SEHIMI
Juriste, politologue et chroniqueur à Maroc Hebdo

ABDELLAH STOUKY
Journaliste et chroniqueur, ancien président de l'Union internationale des journalistes francophones

DÉBAT

MÉDIAS ET ROYAUTÉ
JUSQU'OÙ PEUT-ON ALLER ?

La famille royale est-

Les personnages publics ont-ils droit à une vie privée ? La vie de palais a ses répercussions sur la gouvernance du Maroc. Est-il illégitime d'en parler ? Peut-on tracer une frontière entre le "publiable" et "l'impubliable" ? Surtout quand c'est le Palais lui-même qui érige ses fêtes familiales privées en fêtes nationales publiques...

Ksikes : Le fait que le roi ait ouvert une brèche, en rendant son épouse visible et publique, suscite une grande curiosité des médias à l'égard de la famille royale. Cette curiosité est-elle légitime ?

Jamaï : Tout à fait légitime. C'est le roi Mohammed VI lui-même qui a initié le mouvement. En faisant circuler des photos de lui-même habillé "cool", taguia sur la tête, ou chevauchant son jet-ski, il cherchait à se débarrasser de l'image du roi momifié, incarnée par son père. Comment peut-il, tout en faisant poser la famille royale au complet devant les photographes de Paris-Match, empêcher les Marocains de s'intéresser à sa vie privée et à celle de sa famille ?

Stouky : Pour moi, c'est clair : un homme public n'a pas droit à une vie privée. Cela vaut tout autant pour la famille royale.

Jamaï : Moi, j'ai été touché par le dossier d'*Al Ayam* sur les harems, qui donnait beaucoup de détails intimes sur les Alaouites en tant que famille. Personnellement, je n'accepterais pas qu'on parle de ma famille de cette manière.

Stouky : S'ils se sentent diffamés ou insultés, les membres de la famille royale ont le droit, comme toutes les autres familles, de poursuivre la presse. Sauf qu'il faudrait que l'action en justice soit initiée par des individus qui s'estiment offensés, pas par une institution qui bénéficie d'un statut juridique particulier, à savoir la sacralité.

Jamaï : Encore faudrait-il que les membres de la famille royale acceptent d'aller au tribunal comme n'importe quels justiciables, au lieu d'utiliser leur position et de pousser des procureurs à lancer des actions en justice pour des raisons détournées.

Benchemsi : Tout le monde a droit au respect de sa vie privée. Mais lorsque cette vie privée a des allures moyenâgeuses (je pense aux harems) et qu'elle conditionne l'état d'esprit de gens qui se trouvent au cœur du pouvoir - et que de surcroît, tout cela relève de l'Histoire - cela ne devient-il pas un sujet légitime pour la presse ?

Jamaï : Il faudrait commencer par reconnaître, en effet, que ça relève de l'Histoire puisque Mohammed VI a aboli ces pratiques dès son avènement. Et puisqu'on parle d'Histoire, creusons plus loin. Historiquement, les rois prenaient épouses parmi toutes les grandes tribus, dans le but de maintenir un lien de souveraineté transversal à travers le territoire. Confondre le harem et la famille, c'est cela que j'ai trouvé désolant.

Bouachrine : Mais ce n'est pas une raison pour que cette même famille utilise arbitrairement sa position afin de menacer la presse ! Quand des princes et des princesses acceptent d'avoir des pouvoirs et des privilèges, ils doivent partager au moins une part de leur vie privée. C'est le protocole royal qui a informé les Marocains que le prince héritier Moulay Hassan allait être circoncis, et que de surcroît, cela allait donner lieu à des festivités publiques. Même chose pour les anniversaires et les mariages des princes et princesses - toujours des informations officiellement relayées, et invitant les marocains à la célébration. Pourquoi, alors que ce sont eux qui lancent tout ça, nous défendent-ils d'aller plus loin ?

Jamaï : La boîte de Pandore a été ouverte le jour où le pouvoir marocain a permis que *Jeune Afrique* traite le défunt prince Moulay Abdellah d'*"homme à femmes porté sur la bouteille"*, et traîne son fils Moulay Hicham dans la boue. Si la royauté voulait que la loi soit appliquée de la même manière pour tous, elle aurait dû réagir à ce moment-là.

Ksikes : Entre la presse dont l'une des vocations est de dévoiler les secrets, et la royauté qui tient à voiler ses mystères, n'y a-t-il pas une opposition de principe ?

Jamaï : Je ne suis pas sûr que notre métier consiste à dévoiler des secrets. Nous ne sommes pas des voyeurs. Nous informons sur la royauté comme nous informons sur le reste. Je ne vois pas pourquoi on devrait se focaliser exclusivement sur la royauté. C'est une forme de gou-

elle un sujet tabou ?

vernance comme une autre.

Stouky : La presse américaine a l'habitude de dire *"good news, no news"*. Autrement dit : une information béatement positive n'est pas une information. La royauté, au Maroc, n'a jamais voulu être hors de la presse. Mais elle n'a toujours voulu que des "good news". Moulay Ahmed Alaoui a établi les paramètres du genre laudateur. Mais remontons le cours de l'Histoire… Depuis le début du XXème siècle, la monarchie a toujours entretenu des relations difficiles avec la presse coloniale d'abord, puis internationale. Hassan II avait été traîné dans la boue par *La Vigie* et *Le Petit Marocain*, qui le désignaient comme un grand noceur et un comploteur retors. Même Mohammed V, qui passe aujourd'hui pour une icône, avait été attaqué à l'époque sur ses *"mœurs débridées"*. Bien avant, la presse de Tanger n'avait pas été tendre avec les sultans Moulay Abdelhafid et Moulay Abdelaziz. A l'indépendance, la presse nationaliste n'était pas du tout complaisante, ni envers Mohammed V ni envers Moulay Hassan. A tel point qu'*Al Mouharrir* faisait des allusions explicites à la responsabilité présumée de Hassan II dans la mort subite de son père. Donc, le fait que la presse indépendante recommence à parler de manière familière du roi et du Palais royal me semble entrer dans le cours naturel de l'Histoire...

"LA MONARCHIE A TOUJOURS ENTRETENU DES RELATIONS DIFFICILES AVEC LA PRESSE".

Jamaï : Je pense que l'opposition entre presse et royauté n'a commencé à être problématique que lorsqu'il s'est agi de la famille royale, et plus seulement du roi. La colère du Palais n'a pas concerné les critiques politiques adressées au roi mais la révélation des petits détails quotidiens de la vie de sa famille. Je veux parler du dossier d'*Al Jarida Al Oukhra* sur Lalla Salma.

Bouachrine : Le jour où nous avons publié ce dossier sur la princesse Lalla Salma, la lettre du chef du protocole royal nous a rappelé qu'il ne fallait pas *"transgresser les traditions"*. Il disait ne pas être contre l'initiative, mais si cela pouvait paraître positif, aujourd'hui, cela pourrait être perçu, demain, comme négatif. Aussi, au nom du roi, il nous a dit qu'il fallait refermer cette porte. Or, le premier à transgresser la tradition est le roi lui-même. C'est ce qu'a fait Mohammed VI en montrant son épouse, alors que son père la dissimulait. C'est aussi ce qu'avait fait Mohammed V en permettant à ses filles de paraître dévoilées en public. Dans les années 40, c'était inconcevable. Tout change, donc. Pourquoi laisser à la monarchie seule le droit de décider du rythme de changement des mœurs ?

DRISS AÏSSAOUI

"Il faut préserver la sacralité et garder la famille royale hors d'atteinte"

Je pense que le fait que le roi ait montré son épouse a été un geste avant tout symbolique. Une manière d'honorer la femme marocaine. Depuis, il y a eu un raccourci trop rapide dans les médias, croyant que l'on pouvait aller plus loin. Nous sommes une société qui évolue à son rythme. Je pense que la royauté est une institution à préserver et que la famille royale devrait rester hors d'atteinte. On ne doit pas en user pour augmenter les tirages.

Aujourd'hui, se met en place une logique d'inquisition journalistique. Les journalistes, frustrés de ne pouvoir accéder au sérail, s'y introduisent par le trou de la serrure. Il est normal que le chef du protocole royal, Abdelhaq Lemrini, rappelle l'étiquette en vigueur à des journalistes pressés de brûler les étapes.

Il ne faut pas oublier que le roi lui-même a donné des signes en faveur de la liberté de la presse et qu'il demeure l'instance de recours pour tous. Il lui revient, ainsi qu'aux partis politiques et à la société civile, de déterminer le rythme de cette libération. Ceci n'est pas l'affaire de journaux qui mettent en avant des aspects marginaux pour en faire des questions centrales. Ils oublient qu'ils ne touchent qu'un microcosme de lecteurs.

Il est normal d'avoir des poches de résistance en période de transition. Les partis politiques en font-ils partie ? Je pense, d'abord, que nous leur devons cette liberté d'expression, parce que leurs journaux y ont largement contribué. Maintenant, certains partis ont du mal à se faire au changement. Cela peut les amener à freiner l'élan actuel.

Mais la presse aussi devrait freiner ses ardeurs et revenir à l'exercice sain de la profession.

Ce n'est pas à un directeur de journal de discuter de la sacralité du roi ou d'autres personnages fondamentaux de la société. Il n'a qu'à créer un parti, s'il veut faire ça. En attendant, l'institution qui symbolise l'unité du pays doit rester sacrée. Et si elle est abordée sans précaution éthique, j'estime qu'il est légitime de la part du pouvoir de brandir l'arme du crime de lèse-majesté.

DÉBAT

MÉDIAS ET ROYAUTÉ
JUSQU'OÙ PEUT-ON ALLER ?

Le roi est-il "surexpo

Il est au centre du jeu politique, il est donc logique qu'il soit au centre des préoccupations médiatiques. La question se pose quand même : la presse ne l'exploite-t-elle pas pour vendre plus de papier ? Mais d'un autre côté, n'est-ce pas légitime, puisque c'est ce que le public demande ?

Ksikes : Le roi est au centre du pouvoir décisionnel sans être soumis à une obligation de résultat par les urnes. Cela le rend responsable devant l'opinion publique et, donc, sujet au regard critique des médias. N'est-ce pas le prix à payer quand on est à la tête d'une monarchie qu'on proclame soi-même "exécutive" ?

Bouachrine : Dans la presse partisane des années 60-70, le sujet "monarchie" était abordé avec une grande liberté de ton. *Al Mouharrir* a même publié un jour ce gros titre en Une : *"le peuple a démis les ministres du roi"*. Donc, cette audace n'est pas nouvelle. La nouveauté, aujourd'hui, c'est que la presse indépendante se focalise sur l'information, et non plus sur les commentaires ou les opinions. C'est cela qui gêne. Mais on ne va tout de même pas revenir à la langue de bois d'antan où l'on parlait de Driss Basri alors qu'on voulait parler du roi…

Stouky : Si le roi du Maroc, personnage éminemment respecté, se plaçait au-dessus du lot et ne rentrait pas dans les jeux politiques, ce serait même un crime de lèse-majesté que de le critiquer, en bien ou en mal. Mais le fait qu'il ait, au nom de la Constitution, un pouvoir univoque, l'oblige à se laisser juger par la presse, quelle soit partisane ou indépendante. A charge pour les journalistes d'adopter un ton respectueux. N'oublions pas cette célèbre maxime de Beaumarchais, qui figure encore aujourd'hui à la Une du Figaro : *"Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur"*.

Bouachrine : Hassan II acceptait d'être interpellé, mais par un moyen qui préservait sa "hiba" (NDLR : respect nimbé de sacralité). Je pense par exemple au mémorandum que lui avait adressé la koutla au sujet de la réforme constitutionnelle, en 1996. Mais quand des journalistes avaient demandé aux leaders de la koutla de leur révéler la teneur de ce mémorandum, ils avaient répondu : *"les règles du Makhzen ne le permettent pas"*. Hassan II, en fait, acceptait tout juste qu'on lui présente la *nassiha* (conseil), mais dans un cadre restreint. Or, la presse d'aujourd'hui fait sortir la politique du domaine réservé de la Cour, et la place au centre du débat public. Mohammed VI est-il prêt à accepter la *nassiha* de tous, ouvertement ? Vraisemblablement, oui. Le *"nouveau concept de l'autorité"*, l'IER, l'INDH sont tous des projets qui sapent les bases du règne précédent. Le hic est que ce même roi réformateur est entouré par des partisans d'une culture fermée, qui se contentent de "marketer" l'image du "roi bien-aimé".

Jamaï : Je pense que la royauté est cohérente avec sa source de légitimité. En islam, on est dans une logique de *choura* (conseil). C'est bien pour cela que le roi est entouré par des *moustacharin* (conseillers).

Benchemsi : Comme partout dans le monde…

Stouky : À cette différence près qu'ailleurs, les conseillers du chef de l'Etat ne sont pas plus importants que le Premier ministre.

Jamaï : Ce que je veux dire, c'est que la *choura* n'engage ni celui qui la donne ni celui qui la reçoit. C'est ce que veut la monarchie marocaine : ne pas être tenue par les conseils qu'elle reçoit.

Benchemsi : Puisqu'on parle de tradition, il y en a une autre qui mérite d'être rappelée. Il arrivait souvent, et il arrive peut-être encore, qu'avant d'oser donner un conseil au roi, on lui demande au préalable l'*aman*, une sorte de garantie de sécurité qui assure le "conseilleur" de ne pas être puni, même s'il va "trop loin" au goût du souverain…

Stouky : Les choses ont quand même changé. Laissez-moi vous raconter une anecdote. Au début des années 70, quelques journalistes commençaient à désigner le roi par de nouvelles expressions : "le souverain", ou "*al âahil*" (le monarque). Le ministre de l'Information de l'époque, Mohamed Majid Benjelloun, a alors réuni les patrons de presse et leur a intimé l'ordre d'utiliser dorénavant une unique expression : "Sa Majesté le Roi" et de l'écrire entièrement en majuscules. Les journalistes partisans ont ricané, alors il a proposé ce compromis : *"Vous écrivez Sa Majesté au début de vos articles, puis vous utilisez, pour la suite, les variations que vous voulez, souverain, monarque, etc."*. Vous voyez jusqu'où ce "fétichisme des symboles" pouvait aller…

Bouachrine : Justement, les gardiens du temple royal veulent maintenir la monarchie dans cette légitimité traditionnelle basée sur les symboles. Pour eux, la presse, parce qu'elle ne s'en tient plus à ces

sé" par les médias ?

codes et symboles, casse la légitimité royale. En fait, elle pousse simplement vers une culture plus moderne.

Ksikes : Entre une presse qui tient à jouer son rôle pleinement et une monarchie qui tient à conserver toutes ses prérogatives, n'y a-t-il pas des risques d'excès de part et d'autre ? Que la presse cherche à vendre plus en surexposant le roi et que la monarchie réplique abusivement au risque de retrouver ses réflexes d'autrefois ?

"LA PRESSE DOIT INITIER DES DÉBATS DE FOND MAIS AUSSI RÉPONDRE AUX ATTENTES DE SON LECTORAT".

Jamaï : Si Mohammed VI n'avait pas le pouvoir exceptionnel qu'il a, la presse se focaliserait sur le Premier ministre ! Le fait que les "couv" sur le roi intéressent énormément prouve simplement que le public n'est pas dupe, qu'il sait où se situe le vrai centre du pouvoir.

Stouky : Je ne suis pas d'accord. J'ai toujours trouvé que dans cette presse indépendante naissante, le roi était mis à toutes les sauces. Je trouve qu'il y a une exagération dans cette manie de manipuler l'image du roi. Dans le b-a-ba de la presse, on ne parle d'un personnage que lorsque l'actualité le justifie. Ce n'est pas parce le roi détient tous les pouvoirs que cela autorise la presse à le surexposer inopportunément. Il faudrait aussi prendre conscience de la nécessité de renforcer les autres pouvoirs, parlementaire, populaire, etc. Donc, pour moi, cet usage excessif du roi est une aberration.

Benchemsi : Le rôle de la presse est-il uniquement d'initier des débats de fond, ou ne doit-elle pas aussi répondre aux attentes de son lectorat ? Le roi et sa femme en couverture, ça permet de vendre trois fois plus que d'habitude - c'est un fait objectif et incontournable. Si le public veut cela, avons-nous le droit de considérer qu'il n'est pas intelligent ? Il nous revient, certes, d'être professionnels et même irréprochables dans notre traitement de ce sujet (comme de tous les autres, d'ailleurs). Mais n'est-ce pas notre devoir que de répondre aux demandes du public ?

Bouachrine : Cela fait trente ans que *Le Matin* affiche le roi à la Une, tous les jours. Et personne n'a jamais rien trouvé à y redire. C'est une histoire de marché. Il revient au lecteur de décider. Et puis c'est le roi qui se met en avant, ce n'est pas nous qui le surexposons. Les conseils des ministres, par exemple, parce qu'ils sont présidés par le roi, sont cent fois plus décisifs que les conseils de gouvernement présidés par le Premier ministre. Impossible d'écrire sur la politique sans parler du roi. Il y a quinze ans, un discours de M'hammed Boucetta ou de Abderrahim Bouabid ne laissait personne indifférent. Aujourd'hui, nous évoluons dans un vide politique total. Cela dit, je suis d'accord sur le fait qu'il faut diversifier les sujets - ne serait-ce que pour ne pas dévoyer le "sujet royauté".

MUSTAPHA SEHIMI

"Les excès de la liberté de la presse malmènent la transition"

Si le respect dû au roi et aux membres de la famille royale bénéficie d'un régime particulier (notamment l'article 41 du code de la presse), il reste que la politique définie par le souverain peut faire l'objet d'un débat national, dans la presse ou ailleurs. Mais ce qui se passe aujourd'hui peut être contre-productif : la volonté d'ouverture de cette phase de transition est sans cesse malmenée par des "excès" de la liberté de la presse dans sa mise en cause de ce que j'appellerai les "fondamentaux". De quoi cisper les attitudes et faire objectivement le jeu de tous ceux qui, dans l'establishment makhzénien, restent nostalgiques du passé...

De par l'article 23 de la Constitution, la personne du roi est inviolable et sacrée. Un tel statut peut-il (et doit-il) être amendé ? Certains ont proposé de décrocher le caractère sacré attaché à la personne royale et, par ailleurs de "décrocher" la fonction d'Imarat Al Mouminine de l'article 19. C'est le socle de la monarchie marocaine qui est mis en cause. Qui le souhaite ? A la faveur de la liberté de la presse, les "activistes" de tout poil enfourchent continuellement ce cheval de bataille.

Quant aux partis politiques, il y a entre eux une course au "suivisme" qui, pour ceux qui ont un parcours historique particulier, les déconsidère de plus en plus, et leur fait perdre un peu de leur âme. Rendent-ils vraiment service au roi avec une telle attitude ?

C'est précisément parce que tel est l'état de ce que j'appellerai le marché politique national que la presse dite indépendante s'en est taillé une part significative. Elle se substitue même aux partis par une fonction d'interpellation qui en fait pratiquement un pôle frondeur, contestataire, l'érigeant en une sorte de front d'opposition. Mais il faut se garder de céder à la tentation du surdimensionnement : en termes de rapports de force, cette influence éditoriale reste négligeable par rapport à celle des acteurs organiques et traditionnels que sont les partis.

MÉDIAS ET ROYAUTÉ
JUSQU'OÙ PEUT-ON ALLER ?

Pourquoi Paris Matc

Le Palais aime la presse étrangère qui lui réserve un traitement "people". Mais il ne tolère la presse nationale que quand elle est laudatrice à son égard. Pourtant, parce qu'ils connaissent les véritables préoccupations du public, les journalistes marocains sont les mieux placés pour construire une image crédible de la monarchie.

Ksikes : D'un côté, le Palais ouvre ses portes aux journaux étrangers comme *Paris Match*, de l'autre, il entretient le black-out vis-à-vis des journaux marocains. Comment expliquer cette attitude ambivalente ?

Stouky : Il serait faux de dire que le Palais royal refuse que la presse marocaine s'intéresse à lui. Bien au contraire ! On connaît les sommes versées pour créer certains journaux et corrompre certains journalistes. Ce qui gêne l'entourage royal, me semble-t-il, c'est qu'il y ait des gens libres de leur plume. C'est pour cela qu'ils sortent de temps à autre l'artillerie lourde, celle de la répression. Parallèlement, le Palais adopte une autre stratégie à l'égard de la presse internationale, qui consiste en l'achat d'espaces et la commande d'articles. Mais cela n'empêche pas les incohérences. Recourir à *Paris Match* pour le cinquantenaire de l'indépendance, alors que ce même titre soutenait Ben Arafa quand Mohammed V a été déposé, me semble une aberration. Par ailleurs, *Le Figaro* qui soutenait, via François Mauriac et Robert Barrat, les thèses nationalistes et indépendantistes, se retrouve aujourd'hui maltraité. Je trouve que cette stratégie médiatique du Palais est non seulement mauvaise mais oublieuse, sans mémoire.

Bouachrine : La monarchie a toujours traité la presse nationale avec mépris. Dans ses conférences de presse, Hassan II ne permettait pas aux journalistes marocains de lui poser des questions. Quand de rares individus osaient en poser quand même, il leur en voulait pendant longtemps. On sait ce que ça voulait dire, pour un homme comme Hassan II... Aujourd'hui, cette arrogance est toujours de mise. La monarchie continue de se considérer au-dessus de la société. Elle ne veut pas accepter d'être remise en cause.

Jamaï : La discrimination est inscrite dans les règles du Makhzen. Si le roi ne donne pas d'interviews aux journalistes marocains, c'est parce qu'il ne peut pas accepter qu'un de ses sujets l'interroge sans complaisance sur des faits ou des résultats. Quant à ces journaux étrangers qui ont l'exclusivité de l'intimité du Palais royal, ils renvoient l'image d'une monarchie "people" - alors que la réalité du pouvoir est toute autre. C'est désolant.

Stouky : Le comble est que tout cela n'est pas conforme à la vraie image du roi, telle que la perçoivent certains de ses amis proches. D'où l'écart patent entre sa capacité de communication en privé et ce qui ressort en public.

Ksikes : L'image du "roi des pauvres" le rend proche du peuple. Et dans la rue, les gens ont souvent ce réflexe : *"Arrêtez avec le roi, laissez ce pauvre homme tranquille"*. Cet inconscient collectif ne finira-t-il pas par freiner l'élan critique des médias ?

Benchemsi : Je n'y crois pas, parce que c'est tout simplement démenti par

ABDELMOUNAÏM DILAMI

"Privilégier la presse étrangère est une survivance d'une autre époque"

Je suis contre le fait d'utiliser l'ouverture actuelle pour faire rentrer notre presse dans un système voyeuriste qui s'intéresse à la vie privée des gens. Et à fortiori celle de la famille royale. Même politiquement, le fait de critiquer le roi me semble irrecevable. D'abord, parce que c'est le gouvernement qui est comptable, y compris de ce que fait le roi. Il y a certes un groupe de pression au Palais, mais il revient aux ministres et aux élus d'y faire face. Quant au chef de l'Etat, il est considéré dans le système bicéphale qui est le nôtre, comme non responsable politiquement. Il représente la continuité de l'Etat. Le critiquer mettrait cette pérennité en jeu.

Maintenant, je ne pense pas que les journaux parlent de la monarchie juste pour vendre plus. En vérité, les anciennes limites ont sauté. Aujourd'hui, on cherche à les redéfinir. Cela crée un conflit latent où chacun (presse, responsables) cherche ses marques. Donc, les agissements des autorités ne me surprennent pas. Quant à leur manie de privilégier la presse étrangère, c'est une survivance d'une autre époque. Cela crée de l'hostilité et de la méfiance de la part de la presse locale, mais cela n'a rien d'agressif. Et cela contribue à donner trop de crédit à la presse étrangère, qu'elle dise du bien ou du mal du Maroc.

Dans les partis politiques, cette presse émergente est perçue comme un vivier d'une élite nouvelle qui annonce le déclin de la vieille garde. Or, ce sont ces mêmes partis qui doivent voter le code de la presse. Là-dedans, le mot "sacralité" est certes ouvert à toutes les interprétations. Mais ce serait conservateur que de le figer. Il faut plutôt œuvrer pour que les juges fassent preuve de plus de souplesse et prennent plus en compte le fait que le contexte historique a changé.

h et pas nous ?

les chiffres de vente. Finalement, la presse joue un rôle de filtre de l'opinion publique sur le roi, véhiculée par des blagues populaires souvent crues. Nous n'allons pas jusqu'à ce degré d'irrespect, mais nous posons tout de même les vraies questions.

Jamaï : Cette histoire de *"laissez ce pauvre roi tranquille"*, c'est de la pitié, rien d'autre. Les gens l'aiment. Mais en même temps, les gens sont nostalgiques de l'époque de Hassan II et Basri, où les règles étaient clairement tracées. Avant on savait à quoi on s'exposait, et qui allait sévir. Aujourd'hui, nous sommes toujours attaqués, mais on ne sait même plus par qui, et ça ne se fait plus frontalement. Et je dirais même que ça se fait avec un certain amateurisme.

Bouachrine : La vérité est dans les blagues. Les gens disent par exemple, entre eux, que le roi ne sait pas bien communiquer. Mais quand *TelQuel* l'a écrit, ça a suscité un tollé. La question est claire : le roi et son entourage veulent-ils qu'on reporte ce que pense le peuple ou bien préfèrent-ils continuer à s'aveugler ? Aucun chef d'Etat au monde n'a une image constante. Hassan II faisait venir des gens du peuple (coiffeurs, cordonniers…) pour sentir le pouls de la rue. Aujourd'hui, c'est comme si l'entourage royal voulait préserver cette culture de rapporteurs et de courtisanerie. Ils craignent une presse professionnelle qui sert en même temps d'écho et de filtre à ce que pensent vraiment les gens.

"LA COMMUNICATION EST UNE SCIENCE EXACTE, ELLE EXIGE D'ÊTRE TRAITÉE PAR DES PROFESSIONNELS".

Stouky : Il y a un tel flou dans les arcanes du Palais qu'on ne sait plus qui s'occupe de quoi. La communication est une science exacte, elle exige d'être traitée par des professionnels. Malheureusement, aujourd'hui, seule la courtisanerie fonctionne vraiment.

Jamaï : Je me demande, moi, pourquoi on a supprimé le poste de porte-parole du Palais royal. On croyait qu'on s'acheminait vers plus de clarté et de transparence, et c'était très positif. Et puis Hassan Aourid a finalement été écarté, et n'a pas été remplacé.

Benchemsi : En le poussant à parler au nom d'un Palais qui ne sait pas toujours ce qu'il veut, ne l'a-t-on pas envoyé au "casse-pipe" ?

Jamaï : Aourid était le seul intellectuel du groupe. Il était dans le collimateur des sécuritaires. Et ce sont ces derniers, à mon avis, qui s'occupent aujourd'hui de l'image du roi. Or, cette image de "roi des pauvres" est en train de s'effilocher, parce que l'empathie des marocains faiblit face à la dureté de leur vie quotidienne, qui ne change pas.

Ksikes : Souvent, quand des journaux se retrouvent traînés en justice pour avoir traité de la royauté, on découvre que ce sont des responsables de partis politiques qui ont lancé la dynamique, en stigmatisant la *dsara* (sorte d'audace dans l'irrespect) de ces journaux. Parce qu'ils sont incapables d'exploiter leur marge de manœuvre politique, les partis ne cherchent-ils pas à réduire celle de la presse ?

Jamaï : Ces personnes qui parlent au nom de "boutiques politiques" ont toujours été liberticides. Aujourd'hui, ils ont des comptes à régler avec la presse indépendante, qui les maltraite encore plus qu'elle ne le fait pour le Palais. En fait, ils se cachent derrière le roi pour régler leurs propres comptes.

Bouachrine : Tous ne sont pas aussi frileux. Il y a trois ans, le roi a parlé de la nécessité de mettre à niveau les partis politiques. Le lendemain de ce discours, *Al Ittihad Al Ichtiraki* a répliqué par un long article sur le besoin de réformer la Constitution. Aujourd'hui, cette capacité de provocation a faibli. Les partis pensent que leur réconciliation avec le régime risque d'en être faussée. Ils défendent donc la monarchie, faute de proposer un discours construit de nature à assurer une vraie stabilité politique.

Stouky : Jusqu'à présent, les responsables politiques ont considéré qu'ils avaient le monopole de la liberté de parole. Aujourd'hui, ils réalisent que l'émergence d'une presse libre les empêche de continuer à tourner en rond. Ils considèrent qu'elle se dresse comme un mur entre eux et le Palais, et brise le rapport univoque qu'ils entretenaient avec lui. C'est pour ça qu'il ne faut attendre aucune mansuétude de la part de ces politiciens désemparés…

MÉDIAS ET ROYAUTÉ
JUSQU'OÙ PEUT-ON ALLER ?

Les barrières de la lo

Au nom de la loi, les procès pour *"atteinte à la personne sacrée du roi"* ou aux *"institutions sacrées du royaume"* se multiplient. Le problème, c'est que le mot "sacré" ne signifie rien de précis. Le sérail royal ne trouve-t-il pas son compte dans cette imprécision, qui permet les interprétations les plus abusives ?

Ksikes : La *"pierre sacrée"*, la *"âmmaria sacrée"*, les *"traditions sacrées"*… Finalement, tout ce qui touche à la monarchie serait-il sacré ?

Jamaï : Moi, quand je pense au roi, je pense à un humain. Comme nous tous, il est resté neuf mois dans le ventre de sa mère. Même le prophète Mohammed a dit : *"Je suis un homme parmi d'autres"*.

Stouky : Ce terme de sacralité est utilisé à tort et à travers. Dans la Constitution, il est écrit que *"la personne du roi est inviolable et sacrée"*. La sacralité, pour moi, se rapporte à la vie. Cela veut dire que le roi, en tant qu'être vivant, est inviolable. Quant à ses paroles, elles ne sont pas au-delà de la critique. De par les textes, seul le discours qu'il délivre au Parlement n'est pas sujet à débat. Mais cela ne veut pas dire que sa parole fasse loi, quelles qu'en soient les circonstances.

Bouachrine : Je ne suis pas d'accord. Dans les années 90, le Conseil constitutionnel avait abrogé la loi instituant une taxe sur les antennes paraboliques, uniquement sur la base d'un discours royal. Avant cela, il y a aussi eu ce jugement contre le Parti communiste, et dont l'unique fondement juridique était la parole royale.

Stouky : Ce sont des transgressions de la loi. Le roi a le droit de proposer des actions comme il est de mon droit de porter un jugement sur ses actions. La sacralité est tout juste un symbole que le pouvoir met en avant pour inhiber la critique.

Jamaï : La sacralité n'est pas un symbole, c'est un outil politique doublé d'un outil de légitimation, qui se trouve entre les mains du roi.

Bouachrine : Hassan II a mis en place la constitution de 1962 dans un contexte de conflit politique avec l'opposition. Il a établi cette notion de sacralité à une époque où la presse partisane traitait de ses frasques en toute liberté. Aujourd'hui, ce même texte est toujours valable, mais le contexte a changé. Et plus la notion de sacralité perdure, plus ses interprétations se multiplient et se compliquent.

Stouky : Mohammed V, il faut le rappeler, n'était pas "sacré", comme l'est devenu son fils…

Ksikes : *"L'atteinte aux institutions sacrées du royaume"* est une notion juridique vague qui ne concerne pas uniquement la royauté. Le fait que cette sacralité soit consacrée par le Code de la presse sans être circonscrite n'ouvre-t-il pas la porte à toutes les interprétations, dont les plus abusives ?

Stouky : Clairement, cette loi est trop vague pour être respectée.

Jamaï : Je mets les gens du Palais au défi de me donner une définition exacte de la sacralité. Ça les arrange, que ça ne veuille pas dire quelque chose de précis.

Bouachrine : Dans ces affaires-là, la justice s'est toujours systématiquement prononcée contre la presse parce que *"c'est la loi"*. Mais une loi peut être légale sans être légitime, le peuple peut la trouver injuste et la rejeter. Aujourd'hui, on nous dit : *"Respectez le code de la presse, même si vous ne le trouvez pas bon"*.

Stouky : En France, une loi aussi cruciale que celle-là passe par le Conseil constitutionnel, qui vérifie si elle est conforme à la Constitution et aux standards internationaux. Ça n'a pas été le cas chez nous.

Ksikes : Jusqu'à présent, toutes les affaires de lèse-majesté, traitées par la justice, se sont mal terminées – et pour les journalistes vu les condamnations prononcées, et pour le pouvoir qui a encaissé un retour d'image désastreux. Finalement, à qui profitent ces procès ?

Jamaï : En tout cas, et cela nous renforce en tant que journalistes, souvent, le pouvoir a reculé, relativement ou complètement, suite à des pressions étrangères. L'intervention de l'ambassadeur américain dans l'affaire Nadia Yassine, qui a conduit à l'enlisement du dossier, l'a encore prouvé. On sait, maintenant, ce qui les fait reculer.

Stouky : Du côté du pouvoir, je crois qu'il y a des personnes payées très cher pour réfléchir aux questions de communication. Je ne sais pas si elles réalisent que la presse nationale n'a absolument aucun grief fondamental contre le roi. Elle a même de l'admiration pour certains aspects positifs de sa politique. On espère juste qu'il

"HASSAN II A ÉTABLI CETTE NOTION DE SACRALITÉ À UNE ÉPOQUE OÙ LA PRESSE TRAITAIT DE SES FRASQUES".

i et du "sacré"

continuera dans ce sens. D'ailleurs, la presse peut lui servir d'aiguillon. C'est dommage que ces gens mettent la presse en confrontation avec le chef de l'Etat. C'est une dérive malsaine.

Jamaï : Je pense que ces gens ne tirent pas de leçons des *"mauvais retours d'image"* dont on parlait tout à l'heure. Ils cherchent tout juste de nouvelles méthodes pour réprimer. Aujourd'hui, ils ont trouvé une nouvelle technique qui consiste à encourager, voire à inciter des tiers à poursuivre des journalistes avec lesquels ils veulent, eux, régler des comptes. Ce n'est franchement pas très intelligent comme approche, puisque tout le monde s'en rend compte.

Bouachrine : Ils oublient que la presse indépendante a été le premier support crédible de la nouvelle ère. À ses débuts, Ali Lmrabet écrivait *"Sa Majesté"* dans son journal. Puis il lui est arrivé ce que tout le monde sait. Aujourd'hui, il est installé en Espagne et il raconte des blagues sur le compte du roi. Voilà le prix d'un procès sur la sacralité.

Benchemsi : Vous dites *"Ils"*, *"ces gens"*... Faisons-nous face à un système politique d'une seule pièce ou existe-t-il une multitude de personnages qui tirent chacun la corde de son côté ?

Jamaï : Il ne faut pas qu'on ait une vision simpliste du pouvoir. Il n'est pas monolithique, mais comporte plusieurs centres de pouvoir en interaction permanente. Les alliances se font et se défont.

"LA PRESSE INDÉPENDANTE, ON L'OUBLIE, A ÉTÉ LE PREMIER SOUTIEN DE LA NOUVELLE ÈRE".

Je dis que ce n'est pas notre travail de nous préoccuper de tout ça. Seuls m'importent les faits tangibles, les résultats concrets. Les personnes ne m'intéressent pas. Il ne faut pas tomber dans le piège des luttes de sérail.

Ksikes : Revenons au Code de la presse. Le problème de fond est-il qu'il est abusif ou que la justice l'exploite, de plus en plus, de manière abusive ?

Bouachrine : Basri avait un système basé sur la corruption, les coups de fil, les menaces, les flatteries... Aujourd'hui, personne ne sait s'y prendre comme lui. Basri avait le courage d'affronter tout le monde. Aujourd'hui, ses successeurs n'ont pas ce courage. Ils utilisent certains journalistes contre d'autres journalistes. Et quand un procès de presse est mis sur les rails, il ne s'agit pas d'appliquer la loi, mais des instructions. Au grand dam des magistrats eux-mêmes, souvent ! A force de tirer sur la corde, ils finiront par affaiblir la justice.

Jamaï : Si Basri agissait ainsi, c'est aussi qu'avant, il n'y avait que des journaux de partis. Avec les chefs de parti, le Palais avait des intérêts stratégiques. Il suffisait de parler aux chefs de clan pour que le journal se soumette à la règle du clan. Mais les choses ont changé. Avec la nouvelle génération de journalistes est né le *"je"*. Le sérail a du mal à l'intégrer, et encore plus à l'accepter...

YOUNÈS MOUJAHID

"Le code de la presse est un piège pour les autorités"

La différence entre une famille normale et la famille royale est que le fonctionnement de cette dernière interfère parfois avec le fonctionnement de l'Etat. La presse est donc concernée. A elle de savoir traiter le sujet correctement. Si elle rentre dans les détails intimes, le risque est gros, et il n'est pas étranger au degré d'évolution de notre société. Dans des sociétés libérales, on peut aller très loin. Chez nous, il faut respecter l'intimité, d'autant que même dans nos vies familiales, on refuse le regard extérieur...

Politiquement, par contre, il est normal que la monarchie soit au centre de l'intérêt médiatique parce que son rôle est central dans la vie publique. Les journalistes ont le droit de suivre et discuter les actes et les paroles du roi. Le roi ne peut pas être, en même temps, exécutif et sacré. Mais le sérail voit les choses autrement. Là-dedans, il y a des interventions, du protocole, des divergences d'intérêt... Entre conseillers, l'un encourage la presse, l'autre la freine.

Le fait que la maison royale n'ait recours qu'à des magazines étrangers peut être positif pour l'image internationale du pays, mais le problème réside dans le rejet de la presse locale. Il est aberrant que l'interview accordée par un haut responsable comme Fouad Ali El Himma à *Al Ahdath al Maghribia* reste une exception. Les hommes du roi doivent donner leur point de vue naturellement. Mais ils ne sont intéressés que par la politique des coups de fil et des briefings en off. Ils veulent orienter l'information et non en débattre.

Le Code de la presse actuel est un piège pour les autorités. A chaque fois qu'ils ont lancé un procès pour lèse-majesté, ils ont dû se rétracter. Il faudrait dorénavant que les délits soient clairement définis. Mais il faudrait aussi un débat entre la presse et la justice pour éviter les interprétations hasardeuses de termes comme "la sacralité". D'autant qu'il est dangereux de voir les responsables, chaque fois qu'ils veulent régler leurs comptes avec la presse, mettre le roi sur le devant de la scène. Ils ne font que le dévoyer.

EXCLUSIF

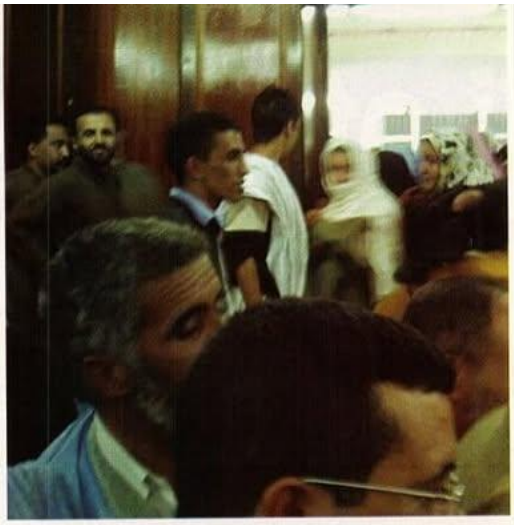

Des indépendan

Des chants à la gloire du Polisario et de Abdelaziz en plein tribunal, un détenu qui traite le juge d'occupant et le drapeau de la RASD brandi sous le portrait de Mohammed VI... Minutes exclusives d'un procès peu anodin.

DRISS BENNANI, envoyé spécial à Laâyoune

Depuis que les sites du Polisario ont été interdits au Maroc (privant plusieurs sahraouis de leur dose quotidienne d'infos sensationnelles en provenance du front), beaucoup ont coché la date sur leur agenda. Le rendez-vous était "trop important" pour être raté. Après un premier report du dossier (sur une requête de la défense), le procès des 14 sahraouis accusés d'implication dans *"les événements de mai"* s'ouvrait enfin, ce mercredi 30 novembre 2005. Les accusés ? Plusieurs jeunes anonymes (entre 18 et 25 ans) et quatre têtes d'affiche, indépendantistes ou polisariens notoires. Mohamed Moutawakil, véritable idéologue du mouvement indépendantiste, arrêté chez lui, à Casablanca. Ali Salem Tamek, cueilli à sa descente d'avion à Laâyoune. Aminatou Haidar, pasionaria féminine de la cause indépendantiste, prise à l'intérieur de l'hôpital de Laâyoune et Hmad Hammad, délogé de force d'un bâtiment consulaire espagnol. Les quatre, en plus de dix jeunes hommes sont accusés de *"constitution de bande criminelle"* et *"d'actes de vandalisme"* lors des émeutes qu'a connues la ville de Laâyoune en mai dernier. La veille, en début de soirée, des observateurs internationaux, mandatés par leurs organisations pour assister au procès, ont fait discrètement le tour de la ville. RAS. Dans un communiqué, *Amnesty International*, représentée par un avocat tunisien, dit élégamment, *"soupçonner que certains accusés aient été arrêtés à cause de leurs opinions politiques"*. Bref, le procès qui s'ouvrait ce mercredi matin n'avait rien d'anodin. La présence militaire autour du tribunal non plus.

Côte à côte, des éléments de la police, des services secrets, des GUS et de l'armée filtrent l'entrée. *"Deux proches par accusé, pas plus"*, la consigne est stricte mais difficile à appliquer. Au Sahara, les noms et prénoms se ressemblent tellement… Résultat, près d'une demi-heure avant l'ouverture de la séance, la salle du tribunal est pleine à craquer. Hommes d'un côté, femmes de l'autre. 170 personnes, au bas mot. Les avocats sont également venus en nombre. De Laâyoune bien sur, mais également de Marrakech, Agadir et Casablanca.

"Mahkama", la séance est ouverte au nom de Sa Majesté. Mais les dossiers des "14 héros" de la journée attendront. *"Les accusés ne sont pas encore arrivés au tribunal"*, explique le juge. La prison n'est pourtant qu'à quelques minutes. Un avocat de la défense fait remarquer que *"des avocats viennent de très loin et ont des engagements qui ne leur permettent pas de passer la soirée à Laâyoune"*. Noté, sans plus. Une banale séance de tribunal démarre alors. Ce jour-là, un juge irréprochable (sur le fond et la forme) statuait sur des affaires d'émigration clandestine et de viol devant neuf avocats représentant les barreaux d'Espagne, de France, et de Suisse. Un juge souriant et affable, qui prend son temps, interroge calmement accusés et témoins, donne généreusement la parole à la défense … Du rarement vu. Problème, tout cela est bien beau mais ça prend du temps. A midi, les 14 n'étaient toujours pas arrivés au tribunal. Réunis dans un étroit bureau à côté de la salle, la dizaine d'avocats se sentent à présent dupés. *"Nous n'aurions pas dû laisser faire. Il fallait exiger leur présence. Le tribunal veut exaspérer les observateurs et les avocats et vider la salle"*, affirme, colérique, l'un d'eux. A 14 heures, le juge a déjà liquidé ses quarante dossiers de la matinée et s'apprête à lever la séance pour délibérations. Et les 14 ? *"Toujours pas là"*, rétorque le juge. Pire, le parquet n'a même pas encore demandé leur transfert de prison. Les avocats sont furieux, et les observateurs internationaux volontiers scandalisés. Le petit jeu du parquet est maintenant découvert mais le procureur refuse de s'expliquer sur la question. Les avocats se retirent du procès et signent, dans l'urgence, un communiqué officiel où ils disent leur colère contre *"cette mascarade judiciaire"*. Certains ont dit *"s'être sentis humiliés par le tribunal"*. Dans la salle, on ne bouge pas d'un iota. Femmes et hommes restent cramponnés à leur siège, les plus jeunes vont chercher des briques de lait pour désaltérer des foules qui attendent depuis plus de six heures. *"C'est dangereux de jouer à ce jeu. S'ils ne se rattrapent pas d'une quelconque façon, les rues de Laâyoune ne seront pas tranquilles ce soir. Depuis des semaines, un rien met le feu aux poudres"*, estime un journaliste local. La tension est maintenant palpable.

Que s'est-il passé pour que le juge rouvre la séance en faisant venir les accu-

UN JUGE SOURIANT ET AFFABLE, QUI PREND SON TEMPS, INTERROGE CALMEMENT ACCUSÉS ET TÉMOINS.

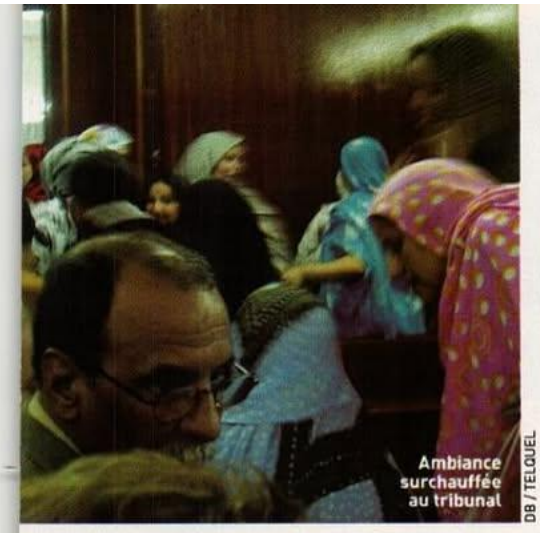
Ambiance surchauffée au tribunal

DB / TELQUEL

tistes à la barre

sés ? Mystère. Toujours est-il que devant une salle archi-comble, quelques avocats ont refait leur apparition peu avant dix-sept heures. Pour la forme, puisqu'ils maintiennentt tous leur "retrait collectif". Mais l'intérêt de cette nouvelle séance se trouvait ailleurs. Tout près du box des accusés. Derrière une porte que trois policiers surveillent maintenant, des chants à la gloire du Front et appelant à l'autodétermination se font entendre dans la salle. Premier groupe appelé à la barre. Celui de Moutawakil. Drapés dans des Draâ impeccablement repassés, l'allure fière, les quatre accusés arborent des signes de victoire et répètent des slogans appelant à l'autodétermination. La défense ne laisse pas passer l'occasion pour incendier les magistrats. *"Quand le parquet a voulu arrêter Moutawakil, il l'a fait à six heures du matin à Casablanca. Tamek a été arrêté dans un avion et Aminatou dans un hôpital. Et aujourd'hui, le parquet trouve autant de difficulté pour acheminer quelques accusés détenus dans une prison à quelques minutes d'ici ?"*, hurle un avocat. Courtois jusqu'au bout, le juge blanchit ses magistrats. Il affirme : *"le tribunal ne peut pas se permettre de manquer de respect à la défense mais la décision de ramener les accusés appartient au parquet"*. Offensé, le procureur tente une explication mais il est stoppé net par un jeune avocat qui exige que *"le procureur se lève pour prendre la parole"* conformément aux textes. Devant l'étonnement général, je juge accède à la demande de l'avocat et demande au procureur… de se lever. Sans surprise, les avocats annoncent solennellement leur retrait et Moutawakil son refus de tout avocat que la cour désignerait tout en réaffirmant son *"attachement indéfectible au droit à l'autodétermination"*. Il le dit tellement bien que la salle part spontanément de youyous stridents, d'applaudissements et de slogans à la gloire du *"peuple sahraoui"*. Le juge laisse faire puis décide de vider la salle au prochain incident. *"La cour comprend et respecte vos sentiments. Ce n'est pas évident de voir son père, son mari ou son frère comparaître devant un tribunal. Mais je vous demande de respecter ce tribunal aussi"*, lance-t-il. Selon certains observateurs, ce n'est la première fois que ce juge fait preuve de sagesse dans la gestion des "procès sensibles". Lors de la première séance du même procès, un proche des accusés raconte qu'il a dit à un jeune qui scandait nerveusement un slogan pro-Polisario en plein tribunal : *"Ce sont tes convictions politiques et tu es libre de les avoir. Sauf qu'aujourd'hui, tu comparais devant moi pour des actes de vandalisme et je te demande de répondre à cette accusation."*

D'ailleurs les slogans polisariens ne tardent pas. Prochain accusé appelé à la barre : Ali Salem Tamek. Il arrive en tenue militaire, grosse écharpe sur les épaules. Il chantonne un air guerrier : *"Le sacrifice est la voie, le Polisario est l'alternative"*. Son discours est décousu mais extrémiste. Comme d'habitude. Pour la forme, les avocats réaffirment à l'unisson leur retrait. Ils le referont à la comparution de chaque groupe devant le juge. Ceux qui restaient, étaient constitués de jeunes anonymes menés essentiellement par Aminatou Haidar et Hmad Hammad. Avec les deux derniers groupes, les slogans sont devenus un cran plus "audacieux". *"Vive Mohamed Abdelaziz"*, *"Vive la Rasd"*, *"Maroc dehors"*, *"Tous pour la République sahraouie"*, *"Sahara libre"*, etc. Le tout en plein tribunal, sous le portrait de Mohammed VI. Dans son rapport pourtant, le juge parle simplement de *"slogans qui manquent de respect au tribunal"*. Il semble peu ému par ces jeunes tout excités qui défilent devant lui. Deux autres iront même jusqu'à lui dire en face : *"Tu es un occupant sans légitimité pour nous juger"* et de brandir un papier aux couleurs de la RASD. La séance est finalement levée vers dix-huit heures et le procès reporté au 6 décembre. Laâyoune passera finalement une nuit calme. *"Les gens en ont eu pour leur attente. Ils ont vu leurs héros en bonne santé et motivés"*, analyse un observateur. Les autorités locales s'en sont, peut-être, finalement bien tirées, mais elles auraient pu, pour une fois, se priver du luxe de la mascarade judiciaire en ouverture de séance.

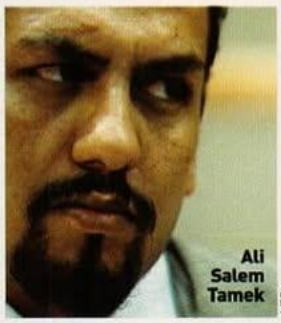
Ali Salem Tamek

AFP

Aminatou Haidar

AIC PRESS

Mohammed Moutawakil

AIC PRESS

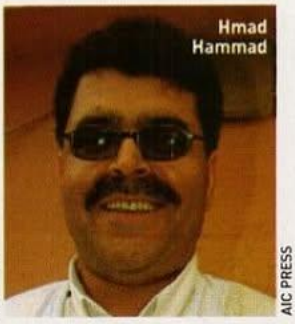
Hmad Hammad

AIC PRESS